

plutôt que mécanique. J'ai souvent déclaré à la Chambre ainsi que dans ma province que l'établissement du ministère de l'Expansion économique régionale constituait la mesure la plus importante qu'ait prise le gouvernement depuis nombre d'années. J'avais confiance en ce ministère, car le pouvoir qu'il avait d'injecter des fonds dans les provinces en difficulté semblait être exactement ce qu'il fallait pour créer de nouveaux emplois et pour assurer, en particulier, le développement général de la région atlantique et plus précisément celui de Terre-Neuve.

L'an dernier, avec la collaboration du comité de l'expansion économique régionale et à la demande des députés de Terre-Neuve, les membres du comité ont eu l'occasion de visiter certaines régions de la province et de se rendre compte des besoins sur place. Tous les membres du comité, y compris ceux d'en face, sont convenus que le voyage valait la peine d'être entrepris et ont assuré au ministre responsable leur appui à l'aide au développement. Dans ma circonscription seulement, une quinzaine de mémoires ont été présentés, parce que les gens espéraient qu'ils seraient étudiés, que d'autres consultations auraient lieu et que les résultats ne se feraient pas attendre. Un an plus tard, les nombreux organismes locaux de développement et les conseils communautaires ne savent pas encore si leurs idées et leurs projets seront étudiés. J'ai encouragé ces organismes à s'intéresser à la question et à soumettre leurs idées et leurs projets en matière de développement. Je leur ai dit de faire confiance au ministre, parce que j'avais vraiment confiance en lui. Mais je peux ajouter maintenant, monsieur l'Orateur, que je suis déçu, comme le sont tous ces citoyens qui veulent aider le gouvernement, car ce dernier ne se soucie guère de leur aide. Les spécialistes sont volubiles, monsieur l'Orateur—«égalité de chances», «nous voulons votre collaboration», «nous cherchons votre participation»,—mais ce sont de vains mots, car après deux années d'existence, les résultats de ce ministère sont négligeables.

La seule façon, à mon avis, de surmonter les erreurs passées, c'est de se montrer plus souple. On devrait accorder une plus grande attention aux ressources naturelles de la région, en prévoir l'exploitation par un programme dressé en collaboration avec les habitants de la région. Les subventions devraient encourager cette façon de procéder. La création d'un conseil consultatif serait peut-être une solution, car d'après le projet initial l'Office d'expansion économique de la région atlantique se rapprochait beaucoup plus du concept fondamental des besoins d'une région donnée, et produisait de bons résultats en donnant un essor au développement. J'estime, en outre, que les encouragements au développement devraient être accordés aussi aux industries tertiaires et aux petites entreprises de vente au détail ou en gros, et que le tourisme, surtout dans la région atlantique, devrait être encouragé. On devrait amplifier les possibilités de commercialisation de nos produits de la pêche, de l'agriculture et de la forêt dans la province de Terre-Neuve. On devrait étudier chaque région séparément en vue d'en développer le potentiel. Il faut insister davantage sur l'infrastructure dans les régions aptes à se développer d'une façon ordonnée et sensée, pour leur permettre d'at-

teindre leurs objectifs, soit de créer des emplois pour les habitants de la région immédiate et, ce qui est tout aussi important, d'améliorer les conditions de vie, d'éducation et de récréation dans la vie de tous les jours.

Comme mon collègue de Saint-Jean-Est (M. McGrath) l'a dit hier, les membres du comité de l'expansion économique régionale examineront minutieusement les subventions proposées au bill C-205. Nous pourrions peut-être à cette étape faire comprendre au ministre et à ses fonctionnaires combien il importe d'accorder et de prévoir des subventions au développement régional qu'on a négligées jusqu'ici à cause de ce processus mécanique. Je fais encore confiance au programme d'expansion régionale et j'espère que nous ferons tomber le voile qui s'interpose entre ceux qui sont chargés de son application et les bénéficiaires. Grâce à un dialogue rationnel, nous pourrions proposer un programme dont bénéficieraient les trop nombreux chômeurs du Canada.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de modifier la loi sur les subventions au développement régional adoptée en 1968-1969. Voilà un concept qui nous est familier depuis bien longtemps; cela remonte à l'ancienne loi stimulant le développement de certaines régions. Je crois que la plupart des députés sont convaincus que c'est là un des moyens par lesquels nous pouvons le mieux venir en aide aux régions à croissance lente, aux régions sous-développées, défavorisées et en proie à un chômage élevé. C'est pourquoi cette loi soulève beaucoup d'intérêt. Je crois toutefois que même le ministre admettra que ce qui a déjà été fait dans ce domaine laisse fort à désirer par rapport à ce qui aurait dû être fait ou à ce que l'on comptait faire. Je me suis toujours inquiété de voir le gouvernement se contenter de la politique de la carotte de l'âne. Il l'a appliquée dans de nombreux domaines. Nous passons par des périodes de chômage plus ou moins élevé et, lorsque le niveau d'emploi diminue ou lorsque celui du chômage monte, le gouvernement exhibe des solutions-miracle instantanées qui font généralement long feu et qui sont donc presque toujours fort coûteuses.

● (12.20 p.m.)

Lorsque le bill nous fut présenté pour la première fois et qu'une subvention du même genre fut accordée pendant une période donnée, on avait examiné bon nombre d'idées qu'il faudra, je pense, reconsidérer. Aussi je ne crois pas que le projet de loi à l'étude représente une amélioration sensible de la conception fondamentale.

L'un des problèmes du Canada, dit-on, c'est que son économie dépend des compagnies américaines. Il n'y a probablement jamais eu de pays—qu'il s'agisse d'une colonie aux diverses étapes de son développement ou d'une nation indépendante—où l'étranger ait exercé un contrôle économique aussi considérable qu'au Canada. Dans certaines industries, ce contrôle atteint presque 100 p. 100, et les industries où l'emprise du gouvernement canadien se fait sentir sont bien rares. C'est une chose